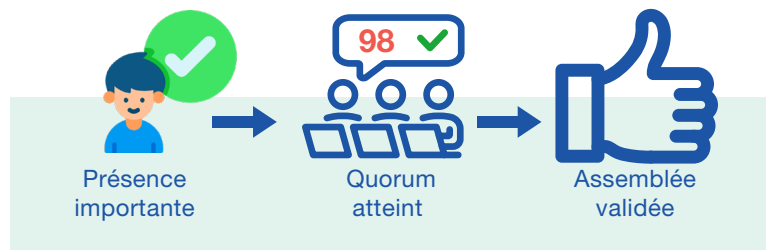


POUVOIR ET QUORUM

Qu'est-ce qu'un quorum ?

Le quorum est **le nombre minimum de membres présents** pour qu'une Assemblée Générale puisse valablement délibérer, soit **98 délégués** pour la MSA Marne Ardennes Meuse.



C'est pourquoi votre présence est importante.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale doit statuer valablement sur seconde convocation.



Si je suis absent, mon pouvoir me permet de faire entendre ma voix en participant aux votes de la séance statutaire via mon représentant : vote des vœux, etc.

A noter : mon pouvoir n'est pas comptabilisé dans le quorum.